

Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire.—  
M. J. A. COUTURE, M. V., surintendant du dépar-  
tement vétérinaire.

Anatomie pratique.—M. P. CUMMINGS, M. V.

Cliniques vétérinaires.—MM. COUTURE et CUMMINGS

Les cours commenceront jeudi le 1er octobre pro-  
chain.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Se-  
crétariat de l'Université-Laval.

#### ORDRE DES COURS.

1ère année.—Botanique, Chimie, Anatomie descrip-  
tive et pratique, Physiologie, Ento-  
zoaires et Pathologie générale.

2de année.—Physiologie, Pathologie générale, Ana-  
tomie pratique, Matière médicale, His-  
tologie, Pathologie médicale et chirur-  
gicale, Cliniques.

3me année.—Matière médicale, Histologie, Pathologie  
médicale et chirurgicale, Cliniques.

— Voici la liste des Canadiens qui ont reçu des  
titres honorifiques du gouvernement impérial :

Sir Narcisse Belleau, Québec ;  
Sir A. Smith, Ontario ;  
Sir L. H. Lafontaine, Québec ;  
Sir John Macdonald, Ontario ;  
Sir William Young, Nouvelle Ecosse ;  
Sir Alexander Galt, Québec ;  
Sir E. P. Taché, Québec ;  
Sir Francis Hincks, Québec ;  
Sir John Rose, Québec ;  
Sir Edward Kerney, Nouvelle-Ecosse ;  
Sir M. Beghie, Colombie anglaise ;  
Sir Antoine Dorion, Québec ;  
Sir Williams Richards, Ontario ;  
Sir L. Tilley, Nouveau-Brunswick ;  
Sir Chas. Tupper, Nouvelle-Ecosse ;  
Sir W. Howland, Ontario ;  
Sir Richard Cartwright, Ontario ;  
Sir Alex. Campbell, Ontario ;  
Sir Hector Langevin, Québec ;  
Sir W. Ritchie, Nouveau-Brunswick ;  
Sir D. Macpherson, Ontario ;  
Sir W. Dawson, Nouvelle-Ecosse ;  
Sir A. Archibald, Nouvelle-Ecosse ;  
Sir Adolphe Caron, Québec ;  
Sir Alexandre Galt est Grand' Croix de cet ordre  
distingué.

#### Nécrologie.

### M. l'Abbé F. AMABLE BLANCHET

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui le  
décès du Rév. M. F.-Amable Blanchet, assistant à la  
cure de la paroisse St-Augustin, arrivé dans cette  
paroisse le 26 août dernier.

Le Rév. M. Blanchet naquit à St-Roch des Aulnais  
le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet, cultivateur, et  
de Julienne Hudon. Il entra au Collège de Ste-Anne,  
où il fit ses études, le 30 septembre 1837, et était le  
compagnon de classe des Révds MM. André Pelletier  
et Louis A. O. Ouëlllet. Il fut ordonné prêtre le 3 sep-

tembre 1849. De 1844 à 1849, il fut alternativement  
professeur des cours commercial et classique au Col-  
lège de Ste Anne; de 1859 à 1862, professeur de  
théologie, et de 1862 à 1870, en même temps que  
professeur de théologie, il fut nommé directeur des  
ecclésiastiques. Après avoir demeuré 33 ans au Col-  
lège de Ste Anne, il quitta cette institution pour  
prendre la charge d'assistant curé à St-Augustin et  
partager les travaux du ministère curial avec celui  
qui fut pendant huit ans son directeur de collège et  
pendant 19 ans son confrère dans la prêtrise au Col-  
lège de Ste-Anne: le Rév. M. F. Pilote, curé de St-  
Augustin.

Le service a été chanté samedi par le curé de l'Isle  
aux Coudres, M. le Grand Vicaire Pelletier, et le Rév.  
M. André Pelletier, curé de St Jean de l'Isle d'Orléans,  
a prononcé l'éloge du vénérable défunt. Le corps de  
M. Blanchet a été inhumé dans le sanctuaire de l'église  
de St-Augustin, à côté des curés défunts de cette pa-  
roisse.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LOGEMENT ET SOINS DU BÉTAIL PENDANT L'HIVER.

A l'heure qu'il est, la plupart des cultivateurs ont  
abondance de fourrages dans leurs fenils, et bientôt  
on y ajoutera la provision de plantes-racines à l'usage  
du bétail. Mais là n'est pas le point absolument essen-  
tiel. A-t-on songé, dans le cours de l'été au moment  
des loisirs, lors du chômage, à faire quelques répara-  
tions, quelques changements aux écuries et aux étables  
dans lesquelles les animaux doivent séjourner pendant  
plus de six mois, afin que ceux-ci soient placés dans  
des conditions d'hygiène convenable? Assurément  
non, pour un grand nombre de cultivateurs; on trou-  
vait la chose trop coûteuse. Plus que cela encore,  
dans un grand nombre de fermes, on cherche à vendre  
une partie de ces fourrages, car outre la privation des  
soins d'hygiène, on songe, d'avance, à les distraire  
de la nourriture qui leur serait nécessaire, afin dit-on  
de pratiquer l'économie. Défaut d'hygiène et nourri-  
ture insuffisante, voilà ce qu'un trop grand nombre  
de cultivateurs réservent à leurs animaux pour le  
temps de la stabulation.

A l'égard de l'hygiène que l'on doit accorder aux  
animaux, il y a sans doute progrès dans un grand  
nombre de paroisses; plusieurs cultivateurs mettent  
tout en œuvre pour observer les règles hygiéniques  
qui garantissent la salubrité des étables et des écu-  
ries; mais c'est l'exception. Nous voudrions que les  
cultivateurs missent autant de soins à la construction  
des logements des animaux qu'ils en mettent à faire  
construire leurs maisons. L'exemple ne manque pas.  
Quand il s'agit de construire des écuries et des étables,  
on devrait s'attacher à suivre les modèles d'architec-  
ture rurale que nous avons sous les yeux, chez nos  
voisins mêmes, et qui présentent toutes les conditions  
de salubrité. Sans trop de frais ni de travail, on peut  
construire pour les animaux des habitations salubres,  
commodes, bien éclairées et en harmonie avec le  
nombre d'animaux que l'on veut garder pour l'hiver-  
nement.

L'air et la lumière étant les premiers éléments de  
la vie, pour les animaux comme pour l'homme, plus